



Étude sur les caractéristiques et conditions de vie des ménages accueillis aux Restos du Cœur pour l'aide alimentaire

Campagne d'hiver 2019-2020

Table des matières

Synthèse du rapport	3
Données de l'étude.....	4
PARTIE I - Qui sont les personnes accueillies à l'aide alimentaire par les Restos ? Vue d'ensemble et description.....	6
A) Caractéristiques démographiques de l'ensemble des personnes accueillies	6
B) Caractéristiques des structures des ménages accueillis aux Restos	10
D) Niveau de formation des personnes accueillies.....	17
E) Ancienneté aux Restos du Coeur.....	19
PARTIE II - Des conditions de vie qui se caractérisent par une grande précarité.....	20
A) La situation des ménages accueillis par rapport au logement.....	20
B) La situation d'emploi des personnes accueillies âgées de 16 ans ou plus.....	24
C) La précarité des ménages accueillis en matière de santé.....	26
D) Montant et structure des ressources déclarées par les ménages accueillis.....	27

Synthèse du rapport

Comme chaque année, l'Observatoire des Restos du Cœur établit un rapport sur les caractéristiques des personnes accueillies au sein de nos centres. Ce document permet de connaître les publics que nous accueillons, et adapter nos activités en fonction des besoins. Il donne également une image de la pauvreté en France, bien que certaines caractéristiques des publics accueillis aux Restos les distinguent de l'ensemble de la population française.

En 2019-2020, les Restos ont accueilli 872 188 personnes accueillies, soit 363 404 ménages.

Premièrement, le public accueilli par les Restos du Cœur se distingue par une surreprésentation des jeunes, et de responsables féminines. Ainsi, plus de la moitié des personnes accueillies ont moins de 25 ans et, bien que la répartition générale par sexe donne une quasi égalité entre hommes et femmes, les femmes représentent 59% des responsables de famille.

En termes de ménages, plus d'un tiers (42%) est composé d'une seule personne. Et, lorsque ces ménages comportent des enfants, pour 40% il s'agit d'un enfant unique. La nationalité de responsables de ménage diffère, quant à elle, selon la composition de la famille.

Par ailleurs, nous avons fait le choix cette année de faire un focus sur les familles monoparentales, qui constituent un tiers des ménages accueillis par notre association. Elles se caractérisent par un risque accru d'être touché par la pauvreté. Les familles monoparentales sont assumées aux Restos à 90% par des femmes, dans des familles relativement petites. De même, les responsables de familles monoparentales aux Restos sont peu diplômés : 64% disposent d'un diplôme inférieur ou égal au brevet des collèges. Ils sont enfin davantage touchés par le non-emploi, puisque seulement 7% d'entre eux ont un emploi.

Par ailleurs, la moitié des personnes accueillies aux Restos du Cœur disposent d'un diplôme inférieur ou égal au brevet des collèges.

Les conditions de vie des personnes accueillies aux Restos se caractérisent ainsi, on l'aura compris, par une grande précarité.

Ainsi, en ce qui concerne le logement, plus de la moitié du public accueilli à l'aide alimentaire aux Restos du Cœur est locataire, alors que seulement 4% est propriétaire. A noter qu'un tiers du public est en difficultés face au logement, ce qui ne permet pas d'envisager sereinement l'avenir et d'envisager une (ré)insertion sociale et professionnelle. Et parmi les personnes sans logement personnel, un tiers sont en Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA).

En termes d'emploi, seulement 6% des personnes accueillies sont en emploi (pour la moitié en CDI). Un tiers est à la recherche d'un emploi, tandis que les autres sont soit considérés inactifs, soit étudiants (6%) ou retraités (12%).

Enfin, en termes d'accès à la santé, 78% du public accueilli est couvert par l'assurance maladie (bien qu'ils n'aient pas forcément de mutuelle), néanmoins il est à noter que 7% ne sont pas couverts. Les autres bénéficient de l'Aide Médicale d'Etat (AME).

Données de l'étude

Les analyses présentées ci-après concernent la campagne d'hiver 2019-2020. La campagne d'hiver s'est arrêtée juste avant la période de confinement. Les données ci-dessous ne prennent donc pas en compte les personnes accueillies lors de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Le traitement statistique présenté a été effectué sur les 2 013 centres où sont inscrits les ménages dont nous analyserons le profil. Nous avons travaillé d'une part sur l'ensemble des ménages, et d'autre part sur l'ensemble des personnes qui les constituent.

Les données sur les ménages¹

Les ménages dont il est question ici sont les ménages accueillis à l'aide alimentaire dans les centres d'activités Restos du Cœur pendant la campagne d'hiver 2019-2020. Sont donc exclus du champ ceux dont la demande est « refusée ». La population sur laquelle prendront appui nos analyses est composée de 363 404 ménages.

Sont également exclues de cette étude les personnes accueillies sur les activités « Gens de la rue » de l'association, ce qui correspond à 1,7 millions de contacts pour la campagne 2018-2019², et pour lesquelles nous pouvons légitimement penser qu'elles se trouvent dans des situations encore plus précaires que les personnes accueillies à l'aide alimentaire « classique » des Restos du Cœur.

Les données dont nous disposons et que nous avons utilisées sont les suivantes : le type de logement occupé, la couverture sociale, le montant et le type des ressources et charges déclarées. Nous décrirons la situation des ménages accueillis au regard de ces variables.

Les données sur les personnes

Le jeu de données sur lequel se base l'analyse sur les personnes ne concerne que celles dont la demande d'aide alimentaire est toujours active. Lors de la campagne d'hiver 2019-2020, nous avons accueilli 872 188 personnes, dont 29 817 bébés. Parmi ces 29 817 bébés, 3 500 ont été comptabilisés via l'intranet des Restos du Cœur, et non pas par notre logiciel Ulysse : ces 3 500 bébés ne peuvent donc être intégrés au jeu de données analysées. Ainsi les données se rapportent à 868 688 personnes

¹ Les données dont nous disposons sur les bénéficiaires de l'aide alimentaire sont de deux types : certaines variables concernent la famille entière, comme le logement ou les revenus du ménage, et d'autres sont des variables individuelles (comme l'âge, le sexe) concernant chaque membre de la famille. Collectées sur Ulysse, toutes ces données sont traduites sur ID Restos en bases de données (ou en tableaux). Puisque certaines variables concernent les ménages et d'autres les individus, les données sont organisées en deux tables, une table personnes et une table ménages, qu'il est possible de croiser ensuite grâce à un identifiant FAMILLE.

² Estimation des Restos du Cœur

dont on connaît l'âge, le sexe, la position dans la famille, la situation administrative, le niveau scolaire, et les revenus et charges personnels.

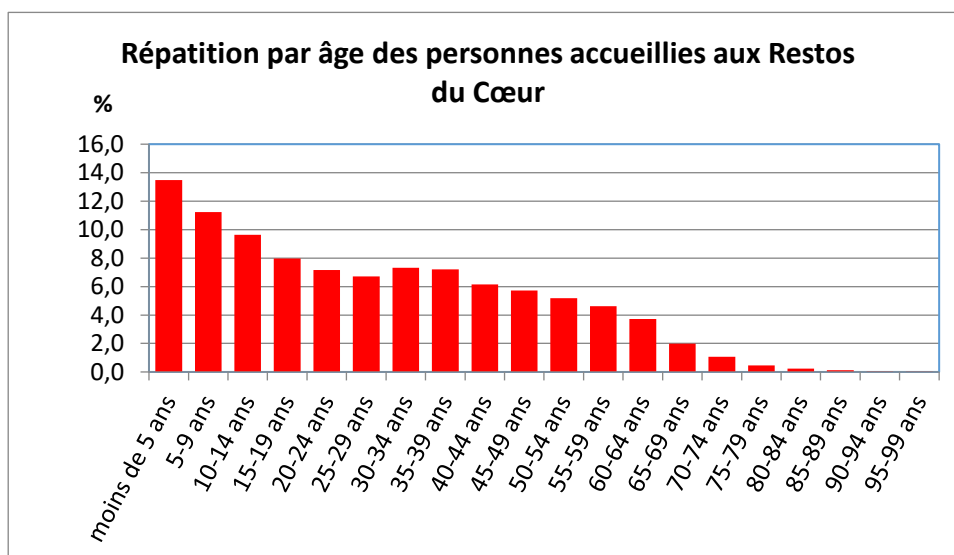
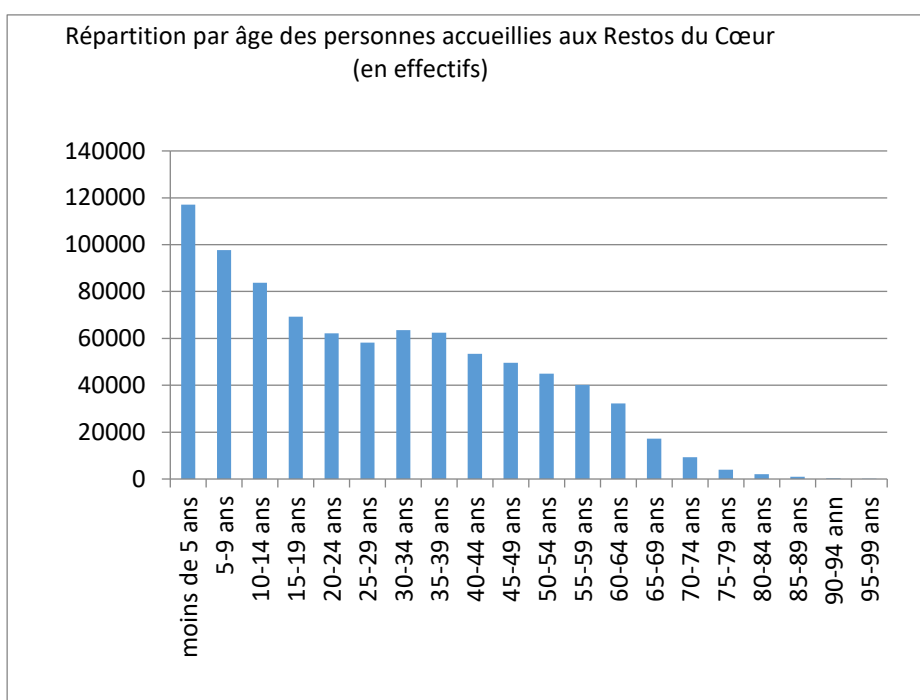
Sauf mention contraire, dans ce rapport les chiffres portent sur l'ensemble de ces ménages et l'ensemble de ces personnes.

PARTIE I - Qui sont les personnes accueillies à l'aide alimentaire par les Restos ? Vue d'ensemble et description

A) Caractéristiques démographiques de l'ensemble des personnes accueillies

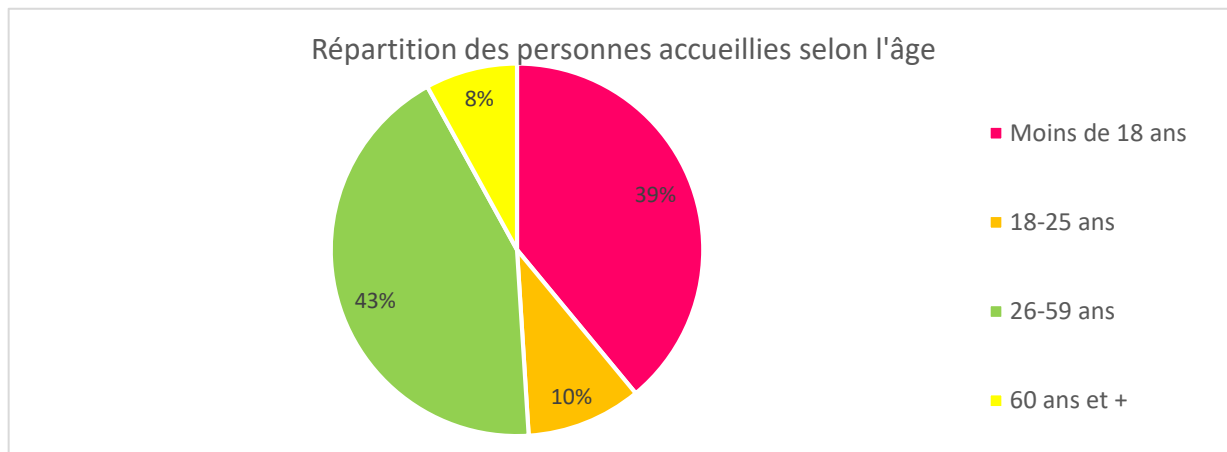
Une population jeune

Lors de la campagne d'hiver 2019-2020, les Restos du Cœur ont accueilli 872 188 personnes réparties dans 363 404 ménages dans les centres de distribution alimentaire.



La moitié des personnes accueillies aux Restos du Cœur ont moins de 25 ans et 82% des personnes accueillies aux Restos du cœur ont moins de 50 ans.

Pour une vision plus synthétique des personnes accueillies, nous pouvons les regrouper par classes d'âge.



Champ : Ensemble des personnes accueillies par les Restos, soit 868 688 personnes.

Lecture : 43% sont âgées de 25 à 59 ans.

Comment se répartissent les personnes accueillies entre ces différentes classes d'âge ?

Les deux groupes les plus importants sont les adultes et les mineurs, qui représentent respectivement 43% et 39% de l'ensemble des personnes accueillies. Suivent les jeunes adultes (10%) et les seniors (8%).

Pour les deux premières catégories, les chiffres sont assez stables au regard des deux campagnes d'hiver précédentes. Toutefois, on note des évolutions pour les deux autres catégories. En effet, il est à noter que la part des plus de 60 ans s'est accrue de 2 points passant de 6% lors de la campagne d'hiver 2018 à 8% lors de la campagne 2019. Si la part des 18-25 ans perd deux points depuis la campagne d'hiver 2018-2019, nous pouvons nous attendre à une évolution importante de cette proportion dans les années à venir, la crise sanitaire ayant particulièrement frappé les jeunes.

Un phénomène grave perdure : la pauvreté des enfants (*au sens les mineurs*). La part des mineurs accueillis aux Restos du Cœur, stable depuis l'hiver 2018-2019, est très élevée par rapport à son importance dans la population française (10%).

De manière plus générale, au niveau national, un enfant sur cinq est en situation de pauvreté en France, ce qui représente 3 millions de mineurs (si l'on prend en compte un seuil de pauvreté défini à 60% du revenu médian). Un taux nettement supérieur à celui de l'ensemble de la population, qui est lui de 14%. Il est à noter également que dans notre pays, 30 000 enfants sont à la rue³. Cette précarité croissante s'observe en France depuis une quinzaine d'années, et s'accroît notamment pour les familles monoparentales. Les personnes accueillies par les Restos du Cœur s'inscrivent dans

³ INSEE, 2016

ce cadre, et encore plus, car si les mineurs représentent 32% des personnes pauvres en France, ils représentent 39% des personnes accueillies aux Restos du Cœur⁴.

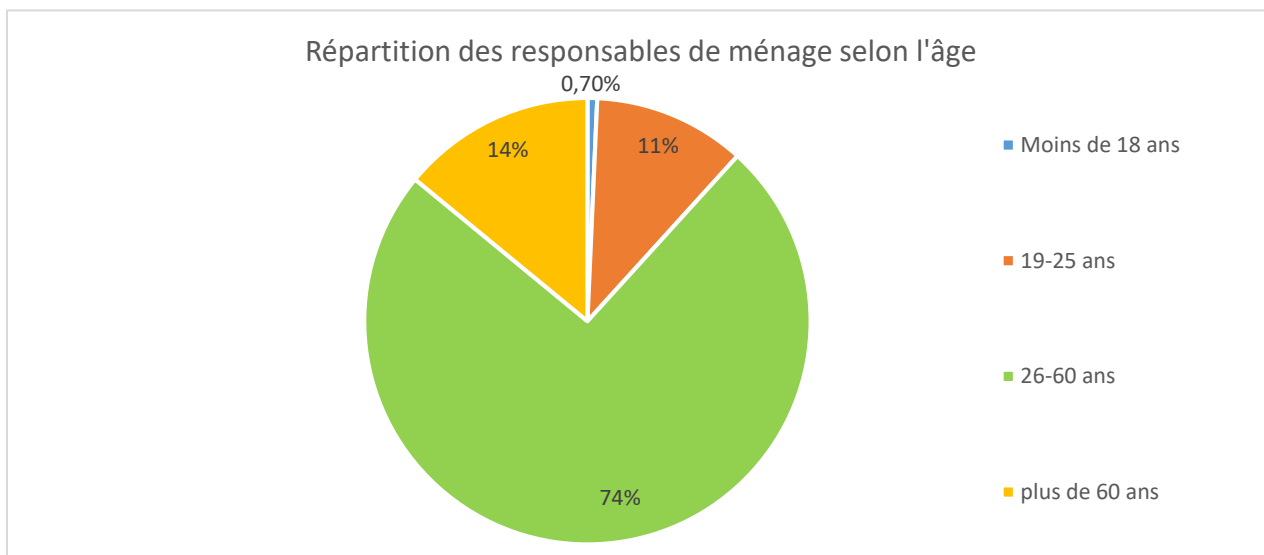
On peut s'interroger sur cet accroissement de deux points dans la part de seniors accueillis aux Restos du Cœur : correspond-t-il à une tendance à la hausse de la pauvreté des plus de 60 ans dans les prochaines années ? La pauvreté des seniors se développe en effet de plus en plus fortement⁵. Ce public est certes moins touché que l'ensemble de la population française, dont le taux de pauvreté se situe à 14%, néanmoins le taux pour les seniors est passé de 7,6 % en 2012 à 9,6 % en 2014. Le public des Restos du Cœur, composé à 8% de seniors, illustre la pauvreté des personnes âgées en France, qui représentent 10,8% des citoyens français défavorisés. Néanmoins, plus qu'une pauvreté monétaire, ce public est touché par des problématiques d'isolement et de mobilité. Vivant parfois seuls, ne pouvant pas se déplacer pour raison de santé ou d'absence de moyen de transport, cette condition pèse sur leur état psychosocial, une situation exacerbée cette année pendant la période confinement liée à la pandémie de Covid-19.

Par ailleurs, nous nous sommes intéressés à l'âge des responsables de ménages, qui jouent un rôle prépondérant au sein du foyer. Plus des trois-quarts des responsables de ménages ont entre 26 et 60 ans. Le quart restant se répartit de manière relativement égale entre les responsables de plus de 60 ans (14%) et ceux ayant entre 18 et 25 ans (11%).

Notons que comparativement à la répartition des personnes accueillies lors de la campagne 2018-2019, on n'observe que des évolutions à la marge. La proportion de jeunes responsables de ménages (18-25 ans) a perdu un point, passant de 12% à 11%, tandis que celle de seniors en gagne un, passant de 13 à 14%. Les responsables âgés de 70 et plus représentent 4% de l'ensemble des responsables.

⁴ https://www.unicef.fr/dossier/enfants-pauvres_et_https://www.francetvinfo.fr/france/dans-quelles-conditions-vivent-les-30-000-enfants-sdf-en-france_362006.html

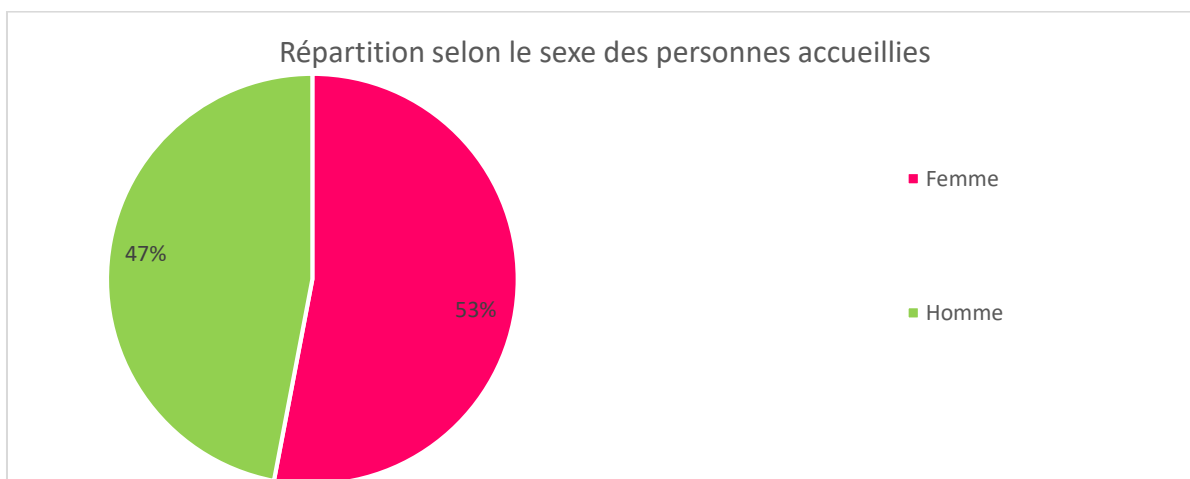
⁵ <https://www.franceinter.fr/societe/la-pauvrete-chez-les-personnes-agees-une-realite>



Champ: Ensemble des responsables des ménages accueillies aux Restos, soit 363 404 ménages
Lecture : 74% de des responsables de ménages sont âgés de 26 à 60 ans.

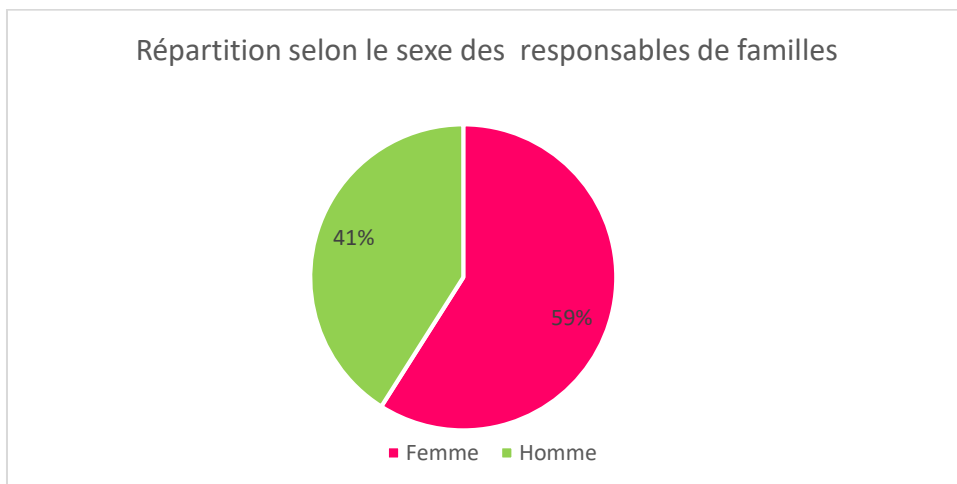
Une répartition hommes/femmes égale, mais une prépondérance féminine dans les responsables de ménages

Pour compléter notre vision du public accueilli, nous nous sommes penchés sur la répartition des personnes accueillies suivant le sexe. Celle-ci est proche de ce qu'elle est dans la France entière : pour les femmes 53% contre 52% et pour les hommes 47% contre 48%.



Champ : l'ensemble des personnes accueillies par les Restos, soit 868 688 personnes.
Lecture : 53% des personnes accueillies par les Restos sont des femmes.

Afin de mieux cerner les typologies des ménages accueillis, nous nous concentrons sur les responsables de ménage⁶. Parmi ceux-ci, on compte 59% de femmes et 41% d'hommes. La part élevée de femmes responsables de ménages s'explique certainement en grande partie par le nombre considérable de femmes à la tête de familles monoparentales (90%).



Champ : Ensemble des ménages accueillis aux Restos, soit 363 404 ménages
Lecture : 41% des responsables de ménage sont des hommes.

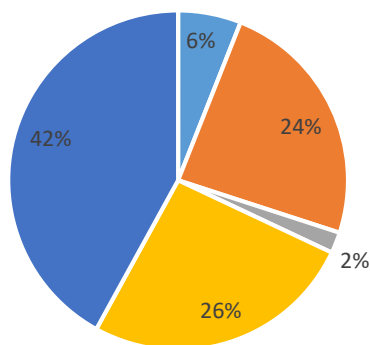
B) Caractéristiques des structures des ménages accueillis aux Restos

Composition des familles selon le type de ménage

Dans cette partie, nous nous attachons à la structure des ménages accueillis. Pour ce faire, nous allons nous intéresser à la situation des R1 (responsables de ces familles) et nous pencher sur la composition de leurs ménages.

⁶ Responsables de ménages en tant que R1 dans notre logiciel Ulysse.

Composition des ménages accueillis



■ Couples sans enfants ■ Couples avec enfants ■ Ménages complexes
■ Familles monoparentales ■ Personnes seules

Champ : Ensemble des ménages accueillis aux Restos, soit 363 404 familles
Lecture : 42% des ménages accueillis aux Restos sont des personnes seules.

Le graphique ci-dessus montre que la majorité des familles sont composées d'une seule personne (42%), plus d'un quart sont des familles monoparentales, 24% des couples avec enfants, 6% des couples sans enfant et 2% des ménages complexes⁷. Cette répartition des ménages accueillis reste stable par rapport à la campagne 2018-2019.

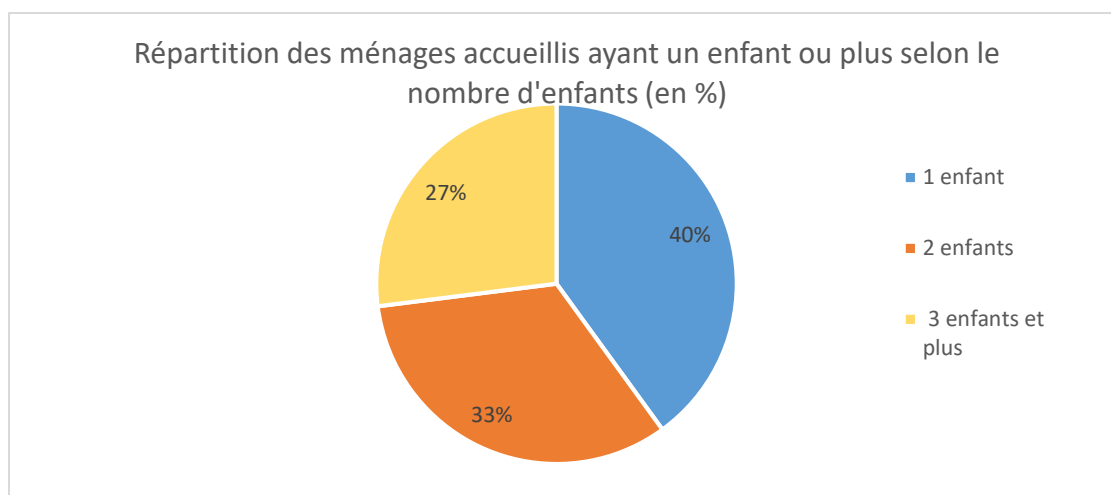
Si l'on met en perspective avec l'ensemble de la population française, on remarque que les responsables de ménages isolés (seuls ou avec enfants) sont surreprésentés parmi le public accueilli aux Restos du Cœur. Cela s'explique notamment par une présence forte de familles monoparentales, ainsi que de personnes seules. Ainsi, 42% des personnes accueillies vivent seules, alors que ce taux tombe à 33% pour l'ensemble des français. De même, les familles monoparentales représentent 26% du public des Restos, alors qu'elles ne composent que 9% des ménages en France. Toutefois, il est à noter qu'en France, la tendance à la diminution de la taille des ménages s'accroît année après année⁸, et le public des Restos illustre ces observations.

Composition des ménages selon le nombre d'enfants

On peut également prolonger l'analyse en se concentrant sur les ménages avec enfants.

⁷ Selon l'INSEE, un ménage complexe se définit par rapport aux autres types de ménages. Il s'agit d'un ménage qui n'est pas composé soit d'une seule personne, soit d'une seule famille (un couple sans enfant, un couple avec enfants ou une famille monoparentale). Les ménages complexes sont donc ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées partageant habituellement le même domicile, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées.

⁸ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3047266>



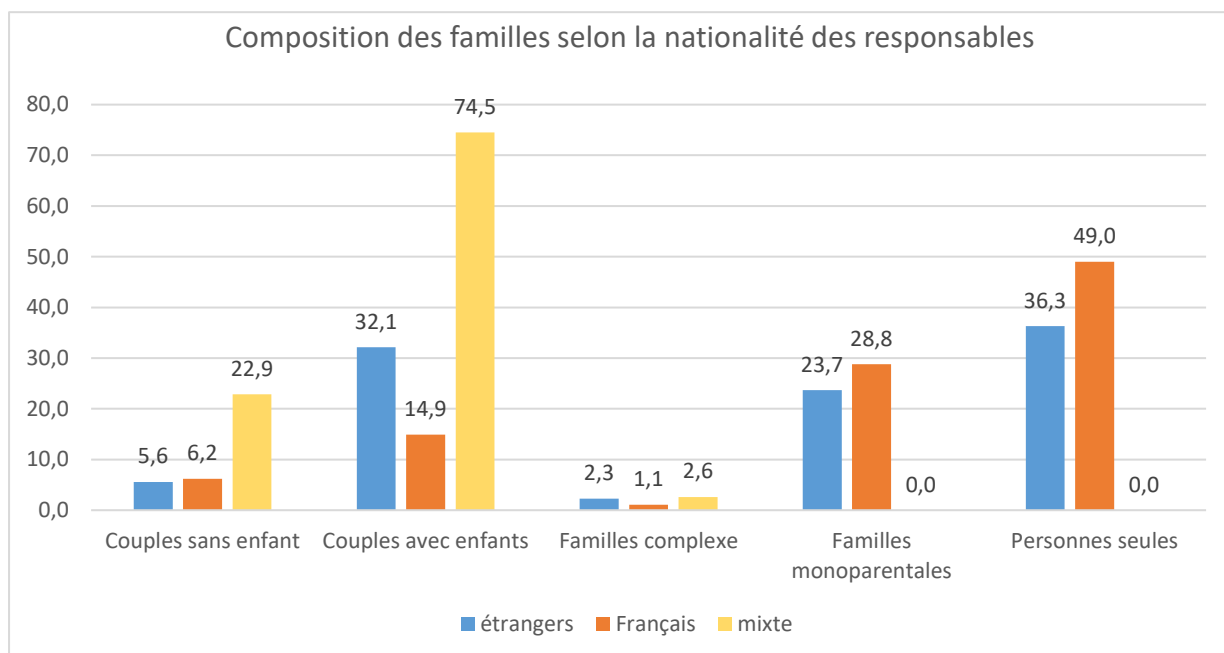
Champ : Ensemble des ménages accueillis qui ont un enfant ou plus, soit 170 431 ménages.

Lecture : 33% des ménages avec enfants en ont deux.

Comme on l'observe sur le graphique, 40% des familles avec enfants ont un seul enfant, 33% deux enfants, 27% sont des familles nombreuses avec au moins trois enfants. On peut noter un accroissement du nombre de familles avec un enfant passant de 37% en 2018-2019 à 40% sur la campagne 2019-2020, à l'inverse les familles nombreuses perdent 3 points.

Si la part des familles avec deux enfants n'est pas très différente de ce qu'elle est dans la France entière (33% contre 37%), il n'en est pas de même pour les familles avec un seul enfant qui sont sous-représentées 40% contre 46%, tandis que les familles nombreuses sont particulièrement surreprésentées 27% contre 17%.

Composition des ménages selon la nationalité du responsable



Champ : Ensemble des ménages accueillis aux Restos, soit 363 404 ménages
Lecture : Parmi les ménages accueillis dont le responsable est de nationalité étrangère, 36% vivent seuls

En fait, quelle que soit la nationalité, c'est le type de ménage comportant une seule personne qui est le plus courant, mais son importance est différente selon la nationalité. Dans les ménages français, il représente 49% de l'ensemble, suivi par celui des familles monoparentales (28,8%).

Parmi les ménages d'origine étrangère, le modèle le plus courant est bien celui des personnes seules avec cependant une importance moindre (36,3%), suivi d'assez près par celui des couples avec enfants (32,1%).

Focus: les familles monoparentales^{9,10}

Les familles monoparentales, en croissance en France mais dont la proportion est nettement moindre par rapport aux familles dites « traditionnelles » (67%), représentent 24% des familles françaises en 2018. Ce chiffre a été multiplié par deux depuis 1990, et s'explique principalement par la hausse du nombre de séparations et de divorces au sein des couples. Néanmoins, depuis une dizaine d'années, elles connaissent une plus faible croissance, leur part n'ayant augmenté que de deux points sur le total des familles. Ces familles monoparentales, nous le verrons, se caractérisent notamment par une exposition plus accrue à la précarité.

A la tête de ces familles monoparentales, ce sont souvent des femmes

En France, 28% des enfants vivent avec un seul de leurs parents, et pour trois quart d'entre eux au sein d'une famille monoparentale (le reste en famille recomposée). Cela représente 3 millions d'enfants. A la tête de ces familles, à 85% ce sont des femmes. Les données relevées aux Restos suivent quasiment la même tendance, puis sur les 94 46 familles monoparentales accueillies, 90% sont assumées par des femmes. Elles doivent assurer le développement et l'éducation de foyers moins importants : 1,8 enfant en moyenne (même chiffre aux Restos), contre 1,9 dans les familles traditionnelles. Néanmoins, ces femmes doivent mener de concert leur vie professionnelle (souvent employées avec des contrats de travail précaires), l'éducation des enfants, et le travail domestique. Ainsi, près d'une mère célibataire sur deux ne travaille pas à temps complet.

Des « monoparents » généralement moins diplômés que les familles traditionnelles

Parmi les familles monoparentales, les parents peu ou pas diplômés sont surreprésentés : ils sont 45% à détenir un diplôme inférieur au baccalauréat, alors que cette situation ne concerne que 35% des parents de familles « traditionnelles ». A l'inverse, 34% ont un diplôme post-bac, contre 45% pour les parents de familles « traditionnelles ». Les personnes accueillies aux Restos du Cœur se caractérisent par un niveau scolaire autrement plus bas. Ainsi, sur les 41 246 responsables de familles monoparentales qui ont déclaré leur niveau scolaire, 64% de ces personnes détiennent un diplôme du niveau brevet des collèges. 15% de ces chefs de famille détiennent un diplôme post-bac (du BTS/licence au doctorat). De même, 85% du public des Restos ont un niveau maximum bac, pour 45% de l'ensemble des responsables de familles monoparentales françaises. Cette surreprésentation de personnes très peu diplômées accueillies par notre association permet d'expliquer, pour une partie, leur situation vis-à-vis de l'emploi.

Si l'on se focalise sur l'ensemble des femmes « monoparents » en France, le fossé se creuse davantage : 45% des mères de familles monoparentales ne détiennent pas le bac, alors que cela

⁹ <https://www.cftc.fr/actualites/familles-monoparentales-pauvrete-france-realite>

¹⁰ <https://www.inegalites.fr/Portrait-social-des-familles-monoparentales>

n'est le cas que pour 29% des mères de familles « traditionnelles ». Bien que nous n'ayons pas de données précises aux Restos, suivant les tendances ci-dessus, et en prenant en compte le fait que l'énorme majorité des monoparents aux Restos sont des femmes, la situation est probablement pire. Cette carence en termes de diplôme touche davantage, au sein de ces familles monoparentales, les femmes les plus jeunes, ceci s'expliquant dans la plupart des cas par l'arrivée précoce du premier enfant.

Une exposition plus importante au chômage et à la pauvreté

Les familles monoparentales sont davantage exposées à des situations de précarité. Ainsi, près de quatre familles monoparentales sur dix ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (défini à 1 063€/mois pour une personne seule¹¹), alors que le taux de pauvreté est de 12% pour les familles « traditionnelles ».

Plusieurs axes permettent d'expliquer cette situation. Premièrement, les familles monoparentales ne vivent que sur un seul revenu, ce qui ne permet pas de partager les dépenses courantes (alimentaire, loyer, charges, loisirs...) entre deux parents. De même, le fait de devoir s'occuper de ses enfants conduit les cheffes de familles à opter pour un temps partiel (en France, 42% de ces femmes sont en temps partiel subi). Les inégalités salariales hommes/femmes, encore bien ancrées dans la société française, conduisent les femmes à accepter des emplois plus précaires et inconfortables en termes de conditions de travail. Il est ainsi très compliqué de devoir gérer enfants et travail, lorsque l'on commence à 5h du matin pour faire le ménage dans des bureaux encore vides. Ces métiers aux horaires pénibles sont pourtant très souvent occupés par des femmes. Ainsi, un peu plus de la moitié sont employées (alors que c'est le cas de 42% des mères en couple). Par ailleurs, 15% des mères de familles monoparentales sont sans emploi. Aux Restos du Cœur, le chômage est au contraire bien ancré dans le public accueilli : seulement 7% des parents de familles monoparentales accueillies par les Restos ont un emploi (CDD, CDI, intérim, indépendant, contrat aidé, travailleur handicapé). Le taux de demandeurs d'emplois parmi les « monoparents » atteint ainsi 44%.

Il faut également noter d'autres facteurs aggravants dans la précarité des familles monoparentales, comme le non-paiement des pensions alimentaires : en France, 30 à 40% des pensions demeurent impayées par l'ex-conjoint.

Des logements davantage surpeuplés et précaires que les familles traditionnelles

Bien que les familles monoparentales se caractérisent généralement par un nombre d'enfants moins élevé, celles-ci se voient davantage contraintes de vivre dans des logements surpeuplés et précaires. D'une part, seulement 28% des familles monoparentales sont propriétaires de leur logement, alors que c'est le cas de 56% de l'ensemble des familles françaises. D'autre part, 23% des familles monoparentales sont concernées par une situation de logement surpeuplé, alors que

¹¹ INSEE, 2018

la moyenne est de 13% pour l'ensemble des familles, et 10% pour les familles traditionnelles.

Dès lors, bien que les chiffres soient quasiment les mêmes pour la location (66% des familles monoparentales sont locataires aux Restos, contre 70% pour l'ensemble de la population), ils sont sensiblement différents pour les autres situations des familles monoparentales accueillies aux Restos du Cœur. Ainsi, seulement 3% du public monoparental est propriétaire de son logement, le reste des familles étant en logement précaire ou inadéquat (11,5%), sans logement personnel (i.e. vivant chez des proches, familles ou amis) (13%), sans abri (4%)...

Des familles monoparentales localisées dans les grands centres urbains, en particulier dans le sud-est de la France

Les familles monoparentales déclarent le plus souvent vivre dans des grands centres urbains, que ce soit dans les villes-centre ou dans les moyens et petits pôles urbains. Ainsi 29% des familles des villes-centre des grands pôles urbains sont monoparentales, alors que ce n'est le cas que de 15% dans les couronnes des moyens et petits pôles urbains.

Portrait des familles monoparentales			
	Familles monoparentales	Couples avec enfants	Ensemble
REVENUS - PAUVRETE			
Niveau de vie mensuel médian (en euros, 2014)	1 184	1 712	1 679
Taux de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian (en %, 2014)	35,9	11,4	14,1
Nombre d'individus pauvres à 60 % du niveau de vie médian (2014)	2 035 000	4 10 000	8 760 000
Part dans la population pauvre (% , 2014)	23,2	40,6	100
EMPLOI-CHÔMAGE			
Taux de chômage des femmes (en %, 2014)	15,0	7,0	9,0
Part des femmes à temps partiel subi (en %, 2012)	42,0	20,0	32,0
Taux d'emploi précaire des femmes (en %, 2012)	15,0	9,0	13,3
LOGEMENT			
Surpeuplement modéré (en %, 2013)	19,0	16,0	8,7

France métropolitaine.

Source : Insee, ministère des Affaires sociales - © Observatoire des inégalités

(recueilli sur <https://www.inegalites.fr/Portrait-social-des-familles-monoparentales>)

Pour conclure, on l'aura compris, les familles monoparentales, majoritairement assumées par des femmes, se distinguent très clairement par une précarité accrue en conditions de vie, et une exposition plus forte à la pauvreté et au chômage. Les familles monoparentales accueillies par les Restos illustrent bien ce portrait, et même davantage parfois, par exemple pour la précarité scolaire. Pour autant, un élément positif ressort des différentes études sur cette catégorie de la population : le fait d'être en famille monoparentale est souvent provisoire (l'ancienneté moyenne d'une famille de ce type est de cinq ans et demi), ce qui peut permettre d'espérer de meilleurs jours pour l'avenir.

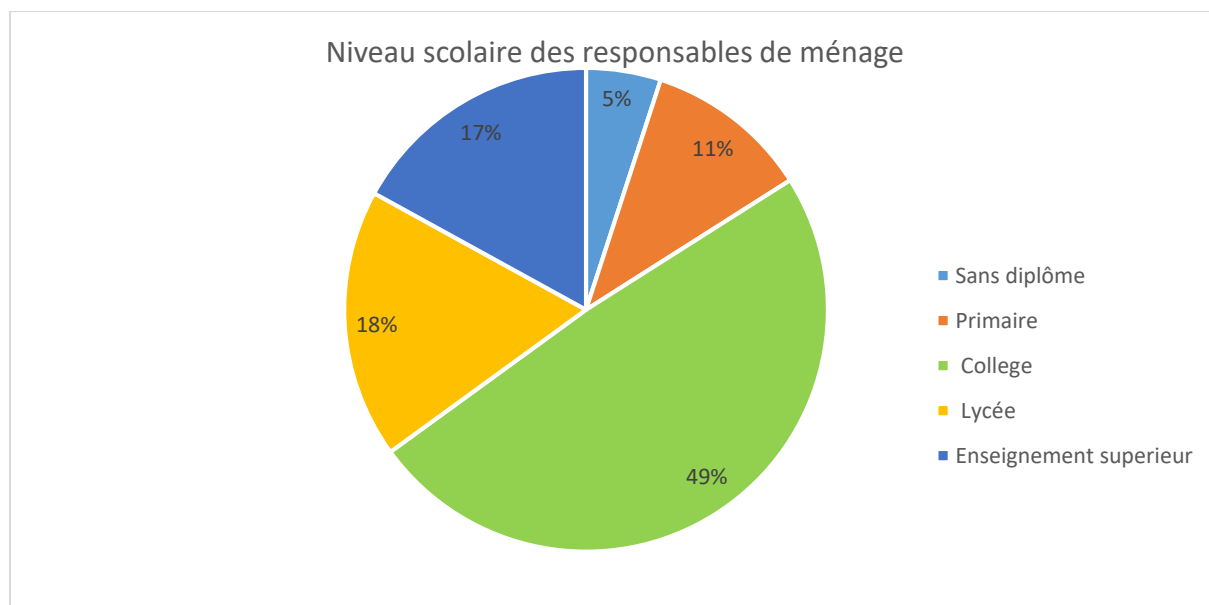
C) Niveau de formation des personnes accueillies

Remarque 1 : Etant donné le pourcentage de données renseignées et les modalités qu'il est possible de choisir sur Ulysse, portant sur le niveau de formation des personnes accueillies et non sur le niveau de diplôme, les statistiques produites doivent être lues avec précaution et l'analyse ne peut être davantage étayée.

En France, le diplôme joue un rôle particulièrement important pour l'accès à l'emploi. Ne pas détenir de diplôme est un frein notable pour l'accès au marché du travail.

En temps de crise, avoir un diplôme semblerait mieux protéger les jeunes contre le chômage, qui est presque cinq fois plus important chez ceux qui n'en ont pas, spécialement les jeunes issus d'un milieu défavorisé ou de l'immigration (Insee pauvreté 2017)¹².

Les personnes accueillies par les Restos du Cœur se distinguent nettement, en termes de niveau de formation, de l'ensemble de la population française. Ainsi, si 30% des français de 25 ans et plus détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur¹³, ce n'est le cas que de 17% des personnes accompagnées par notre association. À l'inverse, 54% du public des Restos du Cœur disposent d'un diplôme inférieur ou égal au brevet des collèges, alors que pour l'ensemble de la population française, cette situation concerne 30% des 25 ans et plus.



Champ : Ensemble des responsables de ménages (R1 et R2), soit 170 707 personnes. Taux de non réponse : 37%.

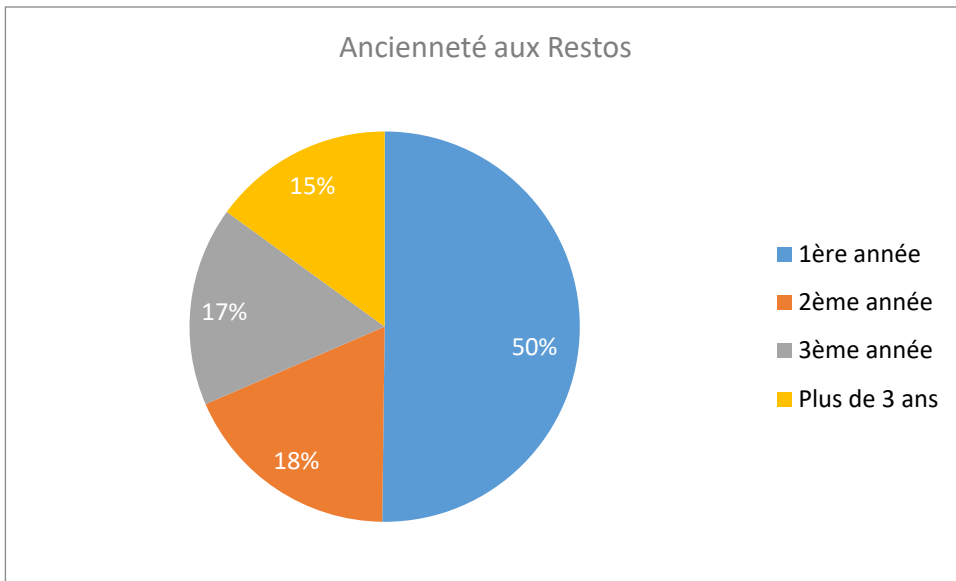
Lecture : 49% des responsables de ménages accueillis aux Restos ont un niveau collège.

¹² https://www.inegalites.fr/La-pauvrete-selon-le-diplome?id_theme=15

¹³ <https://www.inegalites.fr/niveau-de-diplome-de-la-population>

Selon le graphique ci-dessus, on peut voir que près de la moitié des responsables des ménages accueillis détiennent au maximum le niveau collège, 11% sont restés au niveau primaire et 5% n'ont aucun niveau de diplôme. 17% de ces responsables ont obtenu un niveau supérieur au baccalauréat. Cette répartition correspond à peu près à celle de la population française : en France, 18 % de la population française dispose d'un niveau de diplôme supérieur à bac +2 et 54 % détient au maximum le brevet d'enseignement professionnel (BEP), selon les données de l'enquête emploi 2017 de l'Insee (population de 25 ans et plus).

D) Ancienneté aux Restos du Coeur



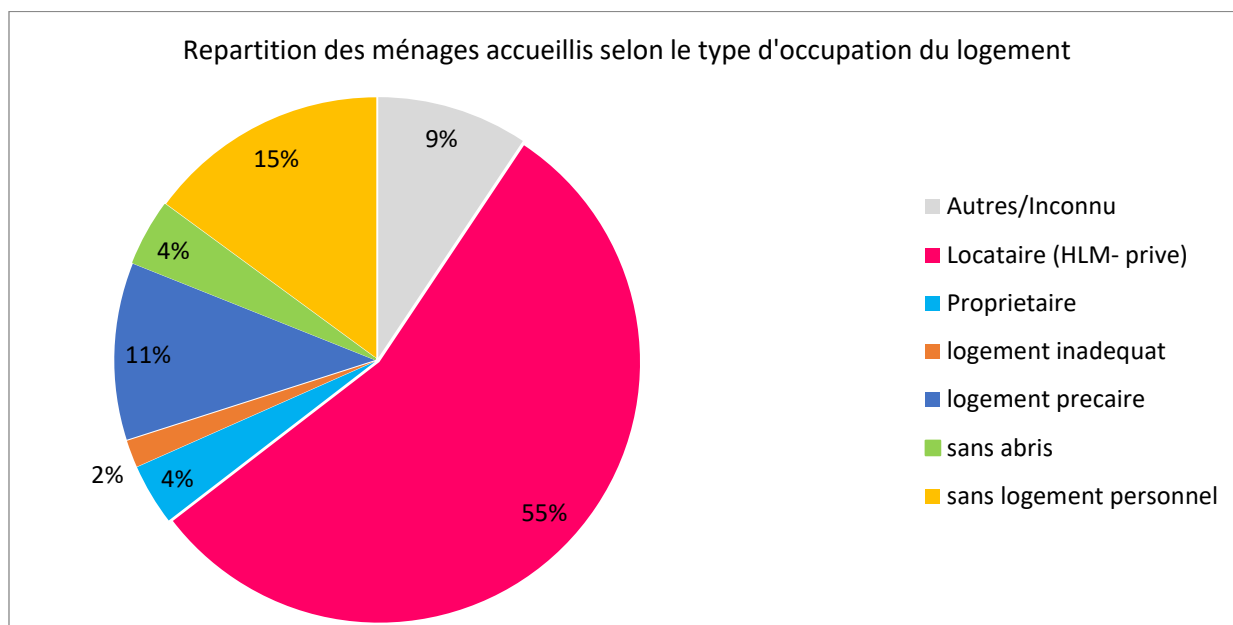
Champ : 363 404 ménages accueillis aux Restos du Cœur

Lecture : En 2019-2020, 50% des ménages accueillis aux Restos du Cœur se présentaient pour la première fois dans notre association

PARTIE II - Des conditions de vie qui se caractérisent par une grande précarité

Nous souhaitons nous concentrer dans cette partie sur les conditions de vie matérielles des personnes accueillies afin de saisir une dimension supplémentaire des situations de précarité.

A) La situation des ménages accueillis par rapport au logement

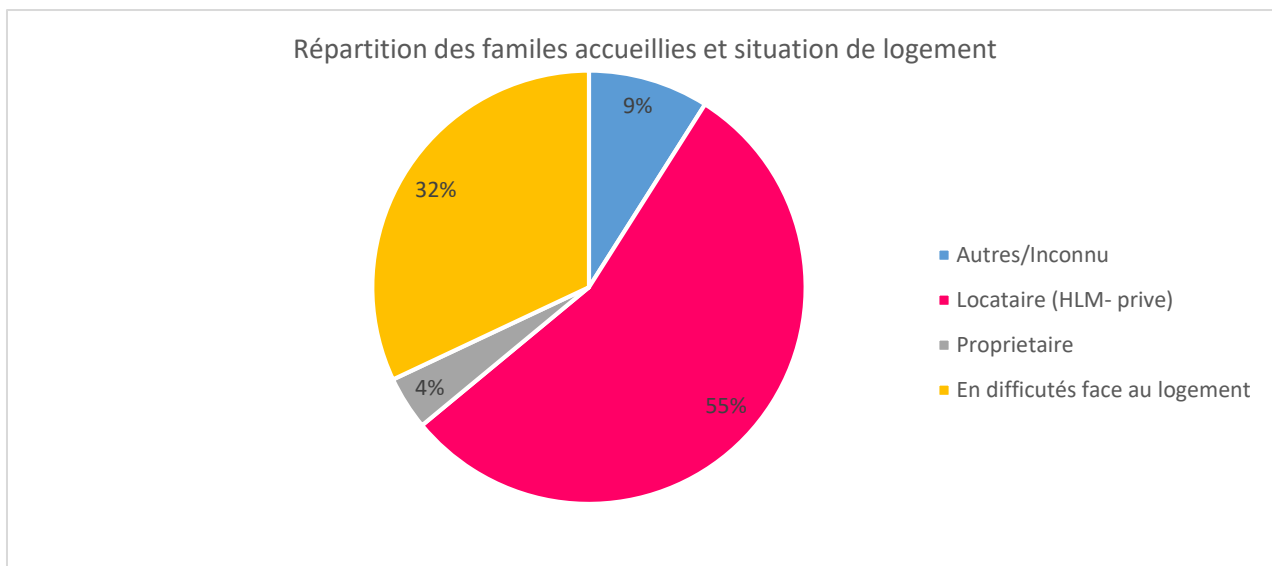


Champ : Ensemble des ménages accueillis, soit 363 404.

Lecture : 55% des ménages accueillis sont locataires.

La tendance observée les années passées se poursuit, avec une forte majorité de ménages locataires (55%). Mais 32% sont en difficulté de logement, 15% n'ont pas de logement personnel, 11% se trouvent en logement précaire, 4% sont sans abri, 2% habitent dans un logement inadéquat et les 9% restants appartiennent à la catégorie des « Autres / NC ». A noter que seulement 4% des ménages sont dans une situation moins inconfortable, étant propriétaires de leur logement, même si ce statut n'est pas une garantie contre le mal logement (co-propriétés dégradées, vétusté, endettement...).

Regrouper les ménages « sans logement personnel », « en logement précaire et « en logement inadéquat » au sein d'une catégorie « logement instable, ménages en difficultés face au logement » met mieux en lumière la proportion de celles qui vivent dans des conditions précaires de logement (voir définitions en annexe 1).



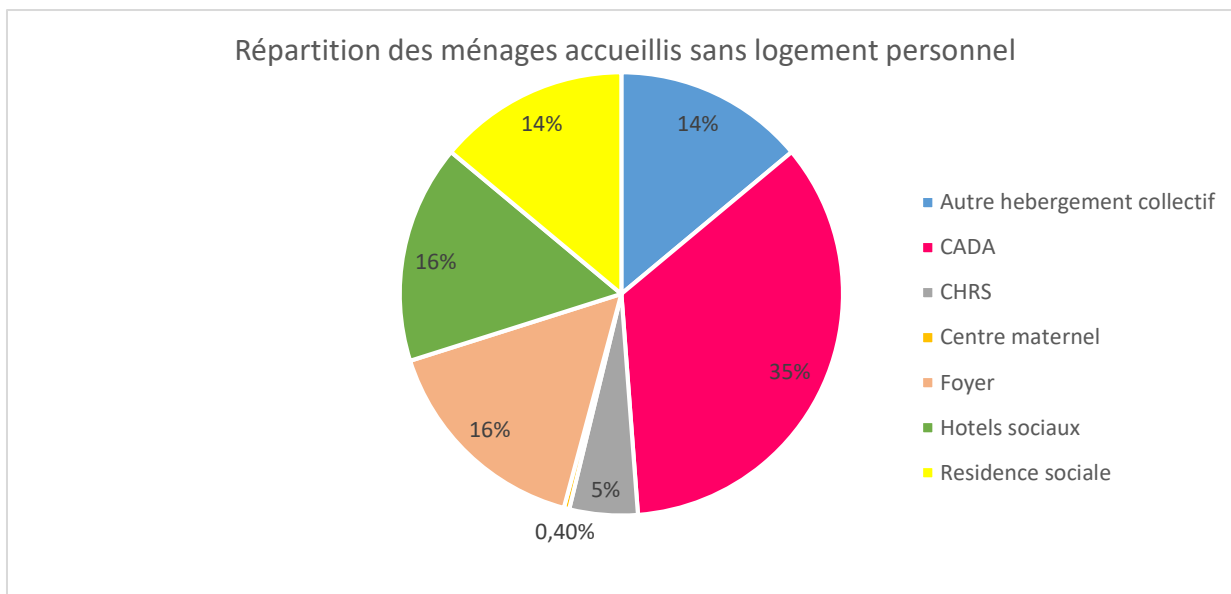
Champ : Ensemble des ménages accueillis, soit 363 404 ménages.
Lecture : 55% des ménages accueillis sont locataires.

Les ménages accueillis par les Restos du Cœur, dont la majorité sont locataires, se différencient ainsi totalement de l'ensemble de la population française. En effet, alors que les ménages bénéficiaires de la campagne d'hiver de 2019 ne sont propriétaires qu'à 4%, en France métropolitaine, 57,7% des ménages sont propriétaires de leur logement, une tendance croissante depuis les années 1980 mais qui désormais est en voie de stabilisation. À l'inverse, on observe au sein du public accueilli aux Restos une surreprésentation de locataires (55%), alors que cette part n'est que de 39,9% pour l'ensemble des ménages métropolitains. Quant aux ménages en situation extrême de mal ou non-logement, ils représentent environ 32% des ménages accueillis mais seulement une part infime (moins de 2,5%) pour l'ensemble des Français.¹⁴

La part de ménages accueillis qui se trouvent sans logement personnel est de 15% sur la campagne hiver 2018-2019. Nous allons désormais nous pencher sur les ménages qui ne disposent pas de logement personnel. Une nomenclature a été élaborée à partir de la typologie européenne ETHOS¹⁵ qui regroupe sous la catégorie « Personnes sans logement personnel », les personnes vivant en : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) ; Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) ; centres maternels ; foyers ; hôtels sociaux ; résidences sociales ; autres habitations collectives.

¹⁴ Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277733?sommaire=4318291>

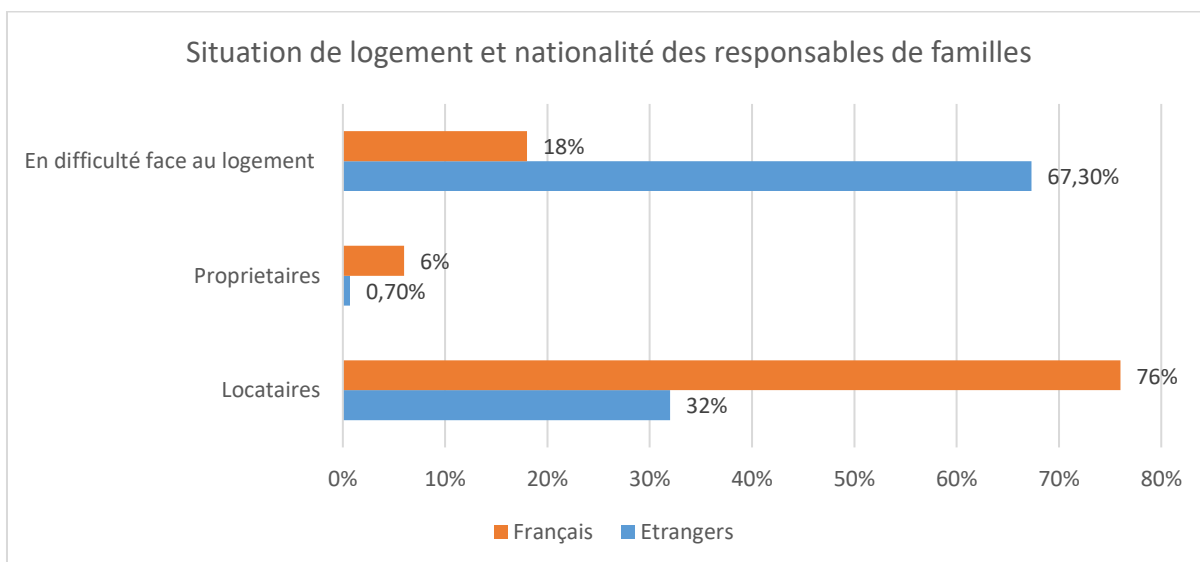
¹⁵ Typologie européenne ETHOS.



Champ : Ménages accueillis se trouvant sans logement personnel, soit 54 260 ménages
Lecture : 35% des ménages sans logement personnel sont hébergés en centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA).

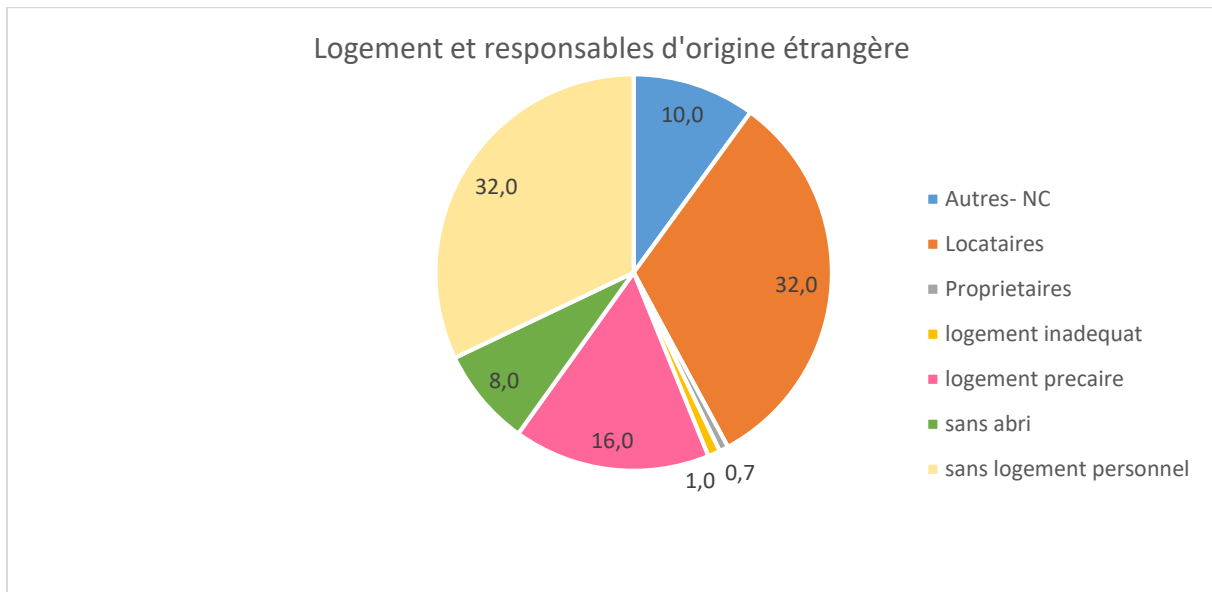
Ce graphique montre que 35% des ménages accueillis aux Restos du Cœur qui ne disposent pas d'un logement personnel résident dans un CADA, ce qui met en lumière la surreprésentation des personnes étrangères au sein de ces ménages. Les autres ménages sont répartis dans les différents types de structures d'hébergement décrits ci-dessus, en proportions relativement égales, hormis les ménages hébergés en CHRS qui représentent 5% du total.

Répartition des personnes accueillies suivant leur situation de logement et leur nationalité



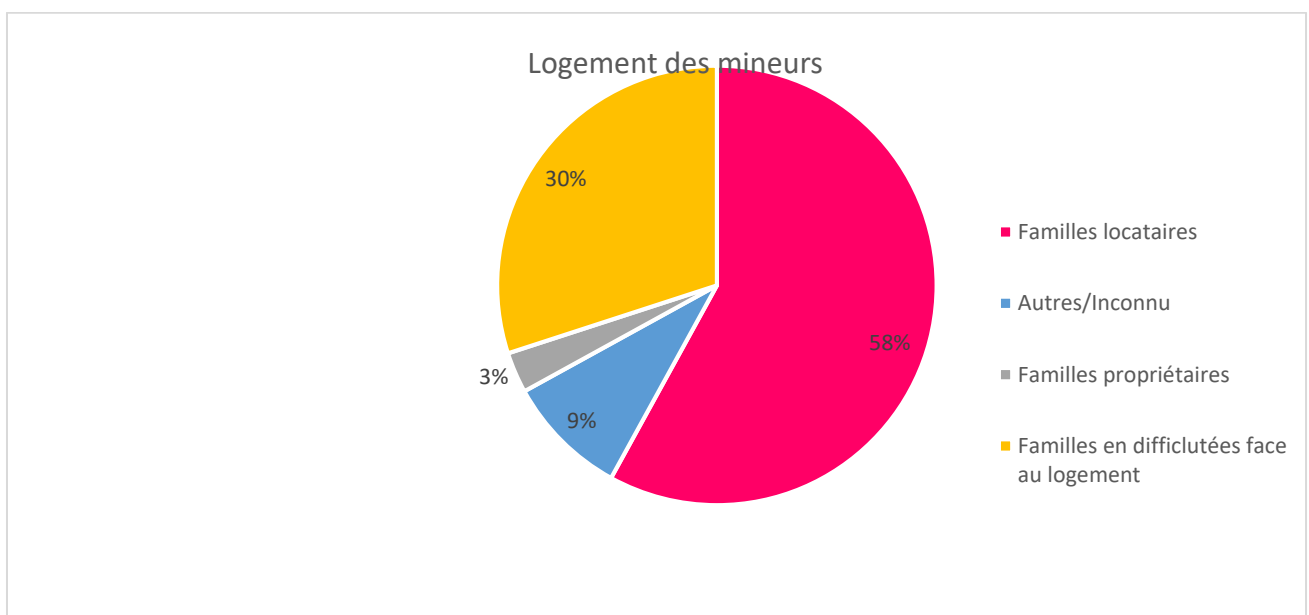
Champ : Ensemble des ménages dont le R1 est français ou étranger accueillis, soit 295 036 ménages
Lecture : 32% des ménages d'origine étrangère sont locataires

Sur 100 ménages n'ayant pas la nationalité française, plus de 67 sont en difficultés face au logement, 32 sont locataires et moins d'un est propriétaire. Par ailleurs, sur 100 ménages de nationalité française, 76 sont locataires, 18 rencontrent des difficultés de logement et 6 sont propriétaires. La **précarité du logement reste donc particulièrement prégnante pour les personnes d'origine étrangère accueillies aux Restos**. Il s'agit de personnes souvent très isolées, qui ne disposent d'aucun hébergement, ce qui participe à accroître des conditions de vie précaires et des situations d'isolement social.



Champ : Ensemble des ménages accueillis dont le R1 est d'origine étrangère soit 157640 ménages.
Lecture : 32% des ménages d'origine étrangère sont locataires.

Conditions de logement des enfants bénéficiant de l'aide alimentaire

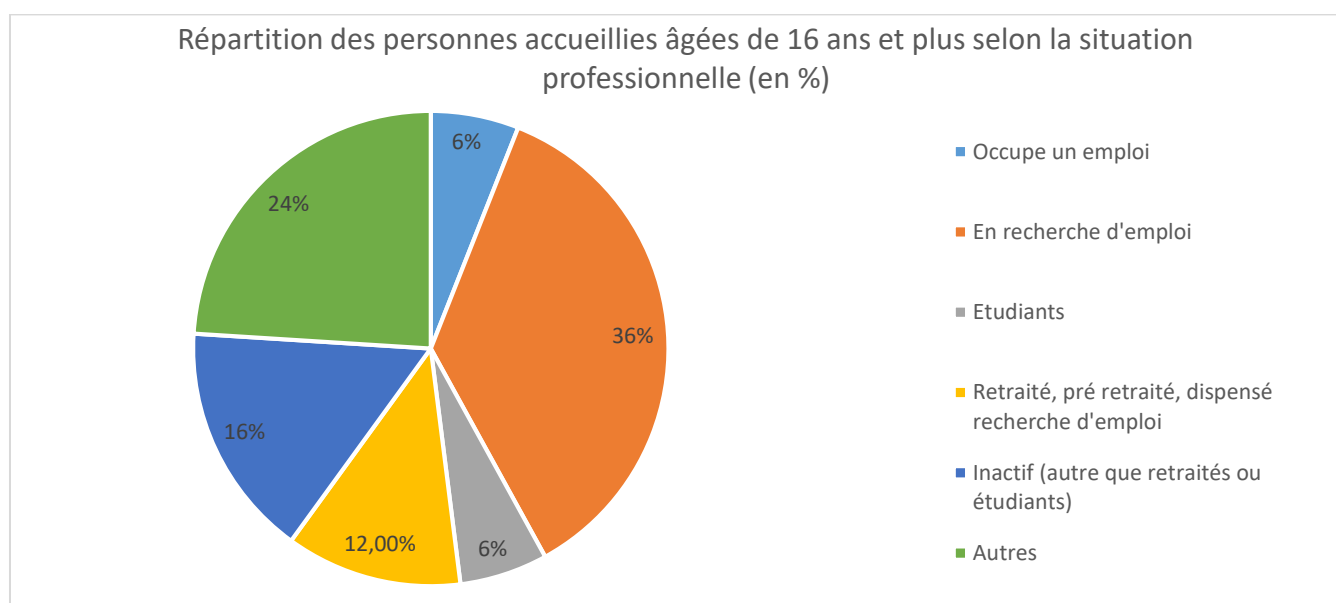


Champ : 340 308 enfants (moins de 18 ans) bénéficiant de l'aide alimentaire.
Lecture : 58% des enfants vivent dans des ménages locataires.

Si on s'attache aux 340 862 enfants mineurs des ménages accueillis aux Restos, 58% d'entre eux vivent dans des ménages locataires, mais un tiers vivent dans des ménages qui rencontrent des difficultés de logement.

B) La situation d'emploi des personnes accueillies âgées de 16 ans ou plus

Remarque 1 : Vu les données renseignées et les modalités qu'il est possible de choisir sur Ulysse, portant sur le niveau d'emploi des personnes accueillies, les statistiques produites doivent être lues avec précaution et l'analyse ne peut être davantage étayée.



Champ : Ensemble des personnes accueillies âgées de 16 ans et plus, soit 458 240 personnes répondantes (un taux de non réponse de 20%).

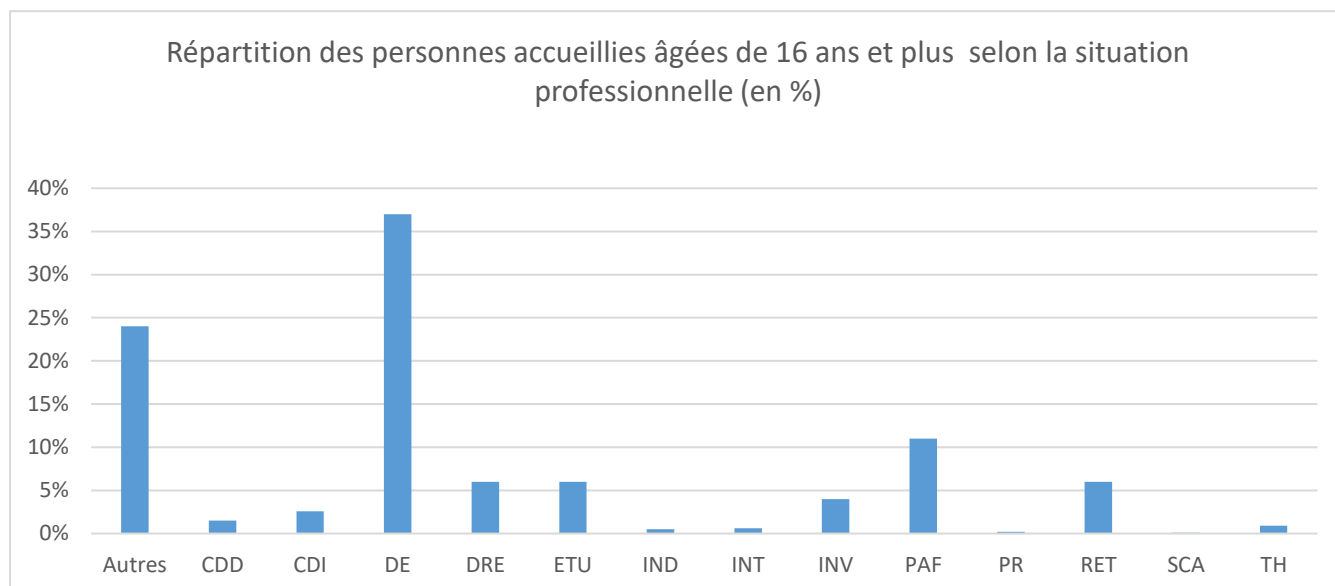
Lecture : 36% sont demandeurs d'emploi.

Selon le graphique ci-dessus détaillant la situation professionnelle des personnes accueillies de plus de 16 ans ayant renseigné cet item, **36% d'entre elles sont en recherche d'emploi, alors que seules 6% en occupent un. 16% ont le statut d'inactif sans n'être retraitées ni étudiantes, 11% appartiennent à la catégorie « retraité, pré-retraité ou dispensé de recherche d'emploi » et enfin 5% sont étudiantes.** Les 24% restants ont répondu « autres ».

Il faut noter que la part des retraités sur ce graphique (12%) est plus importante que celle des seniors présentée dans la première partie de ce rapport (10%) : cela est dû au fait que nous nous intéressons ici uniquement aux personnes âgées de 16 ans et plus.

Cette répartition correspond sensiblement à celle de la précédente campagne d'hiver. On peut noter une réduction du nombre de personnes en recherche d'emploi passant de 39% sur la campagne 2018-2019 à 36% en 2019-2020, une augmentation d'un point des étudiants et des « retraités-pré retraités ». La part des réponses « autres » augmente de 2 points sans que nous ayons plus de détails.

Il est possible de prolonger l'analyse relative aux situations professionnelles des personnes accueillies aux Restos, en détaillant davantage les catégories de situation d'emploi. La répartition sera dès lors certes plus précise et détaillée mais elle perd quelque peu en clarté, c'est pourquoi nous avons privilégié la répartition proposée ci-dessus dans un premier temps.



Champ : Ensemble des personnes accueillies âgées de 16 ans et plus, soit 458 240 personnes répondantes (avec un taux de non réponse de 20%). Voir signification des sigles en annexe 2.

Lecture : 36% des personnes accueillies aux Restos du Cœur sont demandeurs d'emploi

Les personnes en recherche d'emploi, les étudiants et les « autres » ne comportent pas de subdivision. En revanche, la catégorie des personnes occupant un emploi se subdivise en plusieurs sous-catégories : **CDI (3%)**, **CDD (1,5%)** mais aussi **indépendants (0,5%)** et **intérimaires (0,6%)**. Les inactifs autres que retraités ou étudiants se répartissent quant à eux entre **les personnes au foyer (11%)**, les **invalides (4%)**. Enfin, **les retraités sont à 6%**, **les dispensés de recherche d'emploi à 5%** et la part de pré-retraites est marginale.

En ce qui concerne l'ensemble de la population française, en 2017, on compte 29,7 millions d'actifs de 15 ans et plus, dont 26,9 millions sont occupés (i.e. ont un emploi) et 2,8 millions sont au chômage. Sur l'aspect de l'emploi, le public accueilli par les Restos se distingue donc nettement de la situation nationale, puisqu'au sein de notre association, les personnes en emploi sont nettement sous-représentées (elles ne représentent que 6% du public accueilli). À l'inverse, 36% des personnes accueillies sont en recherche d'emploi. Les retraités représentent 24% de la population française,

mais seulement 12% parmi les personnes accueillies aux Restos. Enfin, les étudiants représentent 4% des français, mais 6% des personnes accueillies aux Restos.¹⁶

Le manque d'emploi, la précarisation des conditions de travail, de revenus, « l'uberisation » de certains domaines d'activité conduisent à un accroissement de la pauvreté. Cet accroissement de la précarité en France, qui se traduit pour les Restos du Cœur par une augmentation quasi continue du nombre de personnes accueillies depuis la création de l'association dans les années 1980, ne doit pas restreindre notre champ d'analyse seulement aux personnes au chômage ou inactives. En effet, aujourd'hui, être titulaire d'un emploi ne protège plus de la pauvreté.

C) La précarité des ménages accueillis en matière de santé

La précarité de 9,3 millions de personnes en France se caractérise également par des difficultés d'accès à la santé. On pense en premier lieu aux personnes sans-abri et aux migrants, qui ne disposent d'aucunes ressources financières permettant de se rendre chez le médecin ou se procurer des médicaments, et dont le taux de mortalité est plus élevé. Ainsi, 25% des sans-abris n'ont jamais recours aux soins. Outre ce public sujet à la misère extrême, l'Académie de médecine relève, dans un rapport de 2017¹⁷, que « le taux de couverture vaccinale est inférieur parmi les enfants issus de familles pauvres, la participation aux dépistages des cancers dépend de facteurs socio-économiques, les campagnes de prévention sont d'autant moins efficaces que le niveau de revenus est bas ». On estime ainsi à 5 millions le nombre de personnes qui, en 2017, n'ont pas un accès plein et entier à la santé. Dès lors, cela engendre des conséquences néfastes en termes de bonne santé et d'espérance de vie. Des politiques publiques sont menées pour contrecarrer cette situation, notamment l'Aide Médicale d'Etat, la Protection Universelle Maladie, la Couverture Maladie Universelle complémentaire... Néanmoins, cela n'offre parfois qu'un accès limité aux soins, et ne permet pas, dans certains cas, un remboursement total des soins.

La couverture sociale des personnes accueillies aux Restos

Parmi les ménages accueillis, 78% sont couvertes par l'assurance maladie (ASM)¹⁸, 15% bénéficient de l'AME¹⁹ et 7% des ménages déclarent ne pas bénéficier de couverture sociale. Si l'on compare ces chiffres par rapport à l'ensemble de la population, on constate un net fossé puisqu'en France,

¹⁶<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3676623?sommaire=3696937>
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3676670?sommaire=3696937>

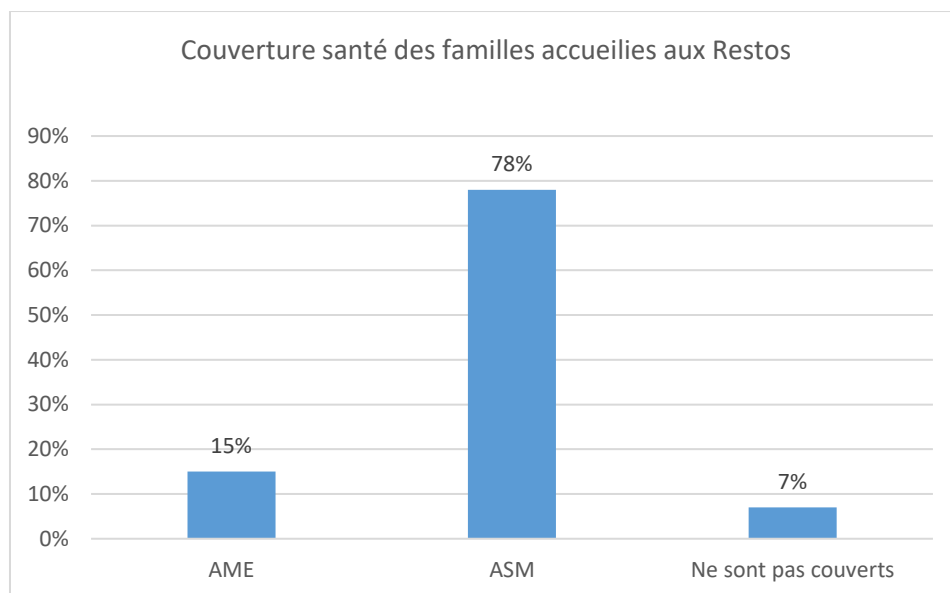
¹⁷ <http://www.academie-medecine.fr/wp-content/uploads/2017/06/rapport-Precarite-pauvrete-et-sante-version-21-juin-2017-apres-vote.pdf>

¹⁸ PUMA est un sigle désignant la Protection universelle maladie, qui, depuis 2016, permet une prise en charge des frais de santé sans rupture de droit.

¹⁹ L'Aide Médicale d'Etat est un dispositif permettant aux étrangers en situation irrégulière de bénéficier d'un accès aux soins. Elle est attribuée sous conditions de résidence stable et de ressources

quasiment tout le monde est couvert, et les 320 000 bénéficiaires de l'AME²⁰ (qui sont étrangers) ne représentent que 0,4% de la population française.

Il est également nécessaire de s'intéresser à la couverture par une mutuelle de santé. En effet, celle-ci permet de rembourser la part des dépenses qui ne sont pas prises en charge par l'assurance maladie. Bien que nous n'ayons pas de données au sein des Restos sur la couverture mutuelle, en France, 3 millions de personnes n'ont pas de mutuelle, ce qui représente 5% de la population²¹. Cela peut engendrer un non-recours aux soins, et donc une dégradation des conditions de vie.



Champ : Ensemble des ménages accueillis ayant répondu soit 338295 ménages. Taux de non réponse : 7%.

Lecture : 80% des ménages accueillis sont couverts par l'assurance maladie (dont PUMA)

D) Montant et structure des ressources déclarées par les ménages accueillis

L'aide alimentaire est indispensable pour les ménages accueillis. En effet le revenu dont elles disposent pour se loger et se nourrir est particulièrement faible. Elles vivent pratiquement toutes au-dessous du seuil de pauvreté.

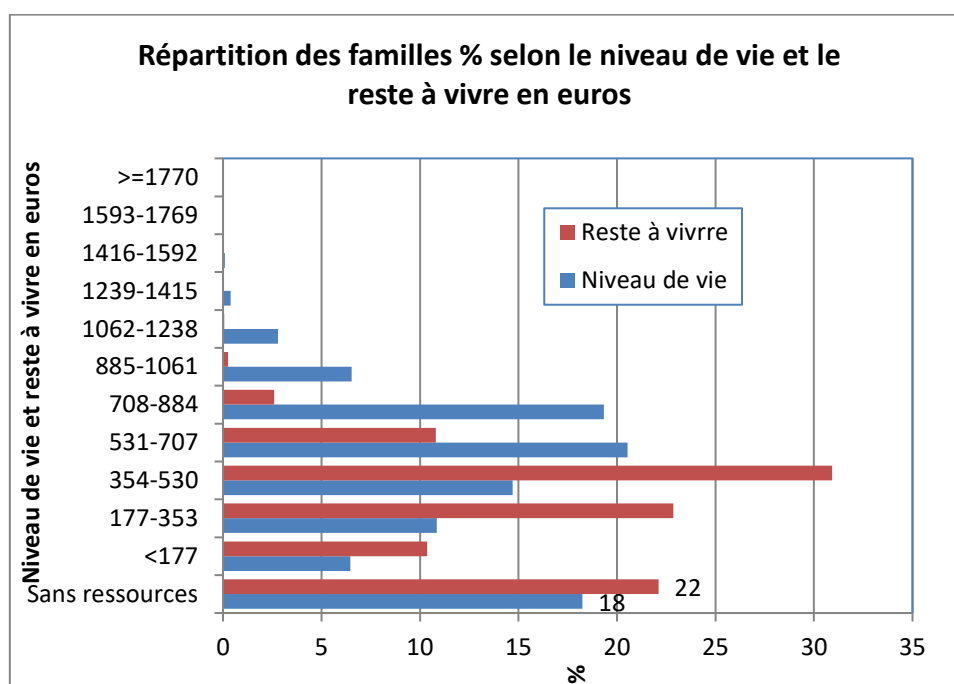
Le niveau de vie des ménages tel que calculé par l'INSEE prend en compte l'ensemble des revenus (activité, patrimoine, prestations sociales) diminué des impôts directs (dont taxe d'habitation et taxe foncière). Il tient également compte de la composition du ménage : le premier adulte compte pour une unité, les autres et les mineurs de 14 ans et plus pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3. Le revenu et le niveau de vie médians partagent la population en deux : la moitié de la population se situe au-dessus, et l'autre moitié en-dessous de cette valeur.

²⁰ https://www.liberation.fr/checknews/2019/10/09/est-il-vrai-que-les-320-000-beneficiaires-de-l-ame-ne-representent-que-12-des-sans-papiers_1756219

²¹ https://www.lexpress.fr/actualite/societe/sante/trois-millions-de-personnes-n-ont-pas-de-complementaire-sante-en-france_2070863.html

Le dernier niveau de vie médian publié par l'INSEE est celui de 2018 et était alors de 1 770 euros mensuels. Le seuil de pauvreté, à savoir 60% du niveau de vie médian était donc de 1063€. En 2018, 14,8% de la population française vivait en dessous du seuil de pauvreté, alors que 96,7% des ménages accueillis aux Restos vivent au-dessous de ce seuil (2019-2020).

Le graphique ci-dessous montre comment se positionne l'ensemble des ménages accueillis aux Restos par rapport au niveau de vie médian (en bleu), mais aussi par rapport à un reste à vivre²² (en rouge) tenant également compte de la composition de la famille, mais retranchant des ressources les impôts directs et diverses charges courantes telles que le loyer, les charges locatives, les pensions alimentaires versées, voire l'endettement.



18% des ménages n'ont aucunes ressources avant même de payer leur loyer et 22% après s'être acquittés de leurs charges. La moitié des personnes accueillies aux Restos du Cœur vit avec moins de la moitié du seuil de pauvreté, établi à 531 euros par l'INSEE (2018).

Si l'on compare les niveaux de vie selon la composition des ménages, on constate que toutes ont un revenu médian inférieur au seuil de pauvreté (1063€) sauf les personnes seules dont 7% ont un revenu supérieur. En fait, même le type de logement a peu d'incidence sur le niveau de vie, seules les ménages locataires (HLM ou logement privé) comptent parmi elles quelques ménages au-dessus du seuil de pauvreté, mais il ne s'agit que de 5% des ménages. 4% des ménages propriétaires ont également un niveau de vie de plus de 1 063 euros.

²² Ce reste à vivre est différent de celui défini par les banques pour le crédit immobilier qui n'intègre pas le loyer

Annexe 1 – Typologie européenne de l'exclusion liée au logement

		Catégorie opérationnelle	Situation de vie	Définition générique
v Catégorie Conceptuelle v	SANS ABRI	1 Personnes vivant dans la rue	1.1 Espace public ou externe	Qui vit dans la rue ou dans des espaces publics, sans hébergement qui puisse être défini comme local d'habitation
		2 Personnes en hébergement d'urgence	2.1 Hébergement d'urgence	Personne sans lieu de résidence habituel qui fait usage des hébergements d'urgence, hébergements à bas prix
	SANS LOGEMENT	3 Personnes en foyer d'hébergement pour personnes sans domicile	3.1 Foyer d'hébergement d'insertion	Quand l'intention est que la durée du séjour soit courte
			3.2 Logement provisoire	
			3.3 Hébergement de transition avec accompagnement	
	4 Personnes en foyer d'hébergement pour femmes	4.1 Hébergement pour femmes	Femmes hébergées du fait de violences domestiques et quand l'intention est que la durée du séjour soit courte	
	5 Personnes en hébergement pour immigrants	5.1 Logement provisoire/centres d'accueil	Immigrants en hébergement d'accueil ou à court terme du fait de leur statut d'immigrants	
		5.2 Hébergement pour travailleurs migrants		
	6 Personnes sortant d'institutions	6.1 Institutions pénales	Pas de logement disponible avant la libération Reste plus longtemps que prévu par manque de logement Pas de logement identifié (p.ex. au 18 ^e anniversaire)	
		6.2 Institutions médicales (*)		
	6.3 Institutions pour enfants / homes			
	7 Bénéficiaires d'un accompagnement au logement à plus long terme	7.1 Foyer d'hébergement médicalisé destiné aux personnes sans domicile plus âgées	Hébergement de longue durée avec accompagnement pour ex-sans-abri (normalement plus d'un an)	
		7.2 Logement accompagné pour ex-sans-abri		
LOGEMENT PRÉCAIRE	8 Personnes en habitat précaire	8.1 Provisoirement hébergé dans la famille/chez des amis	Qui vit dans un logement conventionnel, mais pas le lieu de résidence habituel du fait d'une absence de logement Occupation d'une habitation sans bail légal Occupation illégale d'un logement; Occupation d'un terrain sans droit légal	
		8.2 Sans bail de (sous-)location		
		8.3 Occupation illégale d'un terrain		
9 Personnes menacées d'expulsion	9.1 Application d'une décision d'expulsion (location)	Quand les avis d'expulsion sont opérationnels		
	9.2 Avis de saisie (propriétaire)	Quand le prêteur possède un avis légal de saisie		
10 Personnes menacées de violences domestiques	10.1 Incidents enregistrés par la police	Quand une action de police est prise pour s'assurer d'un lieu sûr pour les victimes de violences domestiques		
LOGEMENT INADÉQUAT	11 Personnes vivant dans des structures provisoires/non conventionnelles	11.1 Mobile homes	Pas conçu pour être un lieu de résidence habituel Abri, baraquement ou cabane de fortune Baraque ou cabane de structure semi permanente	
		11.2 Construction non conventionnelle		
		11.3 Habitat provisoire		
12 Personnes en logement indigne	12.1 Logements inhabitables occupés	Défini comme impropre à être habité par la législation nationale ou par les règlements de construction		
13 Personnes vivant dans conditions de surpeuplement sévère	13.1 Norme nationale de surpeuplement la plus élevée	Défini comme excédant les normes nationales de densité en termes d'espace au sol ou de pièces utilisables		

Note: Un séjour de courte durée est défini comme normalement moins d'un an; un séjour de longue durée est défini comme plus d'un an.
Cette définition est compatible avec les définitions du recensement telles qu'elles sont recommandées dans le rapport UNECE/EUROSTAT (2006)

(*) Inclut les centres de désintoxication, les hôpitaux psychiatriques, etc.

Source : Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri (FEANTSA)

Annexe 2 - Sigles situations professionnelles

CDD : contrat à durée déterminée

CDI : contrat à durée indéterminée

DE : demandeur d'emploi

DRE : dispensé de recherche d'emploi

ET : étudiant

IND : indépendant

INT : intérimaire

INV : invalide

PAF : personne au foyer

PR : pré-retraité

RET : retraité

SCA : salarié en contrat aidé

TH : travailleur handicapé